L'école et la politique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **9 (1880)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039698

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IXe ANNÉE. N° 9. SEPTEMBRE 1880.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *L'école et la politique. — Premières notions de méthodologie. Instruction civique. — Partie pratique. Histoire des Mèdes et des Perses. Propriété de l'eau (suite). — Bibliographies. — Journal d'un jeune instituteur. — Correspondances. — Chronique.*

L'école et la politique

Nous détachons d'une excellente étude sur la vie et les travaux d'une société d'instituteurs de la Suisse orientale quelques réflexions très judicieuses sur une question d'actualité, en les appropriant à nos intérêts fribourgeois, parce qu'il y a là des vérités qui peuvent trouver ici leur application. Cette question se pose ainsi : *Une société d'instituteurs peut-elle être une société politique, ou bien doit-elle exclure absolument la politique de ses travaux et de ses préoccupations ?*

On ne peut répondre affirmativement d'une manière absolue à aucune de ces deux alternatives. Il y a ici de nombreux facteurs en apparence opposés, dont il faut tenir compte et qui aboutissent cependant à une conclusion identique.

D'abord, il n'y a rien dans la société humaine qui soit absolument étranger à la politique. Celle-ci exerce universellement son influence et subit à son tour celle des milieux sociaux. Toute activité humaine a de l'importance en politique : la mère qui élève le futur citoyen, l'instituteur qui l'instruit, l'Eglise qui influe à son tour sur sa manière de penser et d'agir, etc., etc. Chaque établissement public, chaque société ou cercle, chaque production littéraire, tout déteint sur la politique, parce que tous et chacun nous cherchons à faire prévaloir dans la vie publique et sociale les principes et les opinions que nous professons et que nous désirons tout naturellement voir triompher.

Il est évident qu'une société d'instituteurs comme telle n'a aucune participation directe et active à ces rapports réciproques de la politique et des faits sociaux ; cependant elle exerce, par la force des choses, une influence décisive quoique indirecte, même

en se bornant strictement à observer son programme scolaire et le but de son institution, si son activité continue à être féconde et persévérante dans cette direction. La question scolaire et éducative ? Mais n'est-ce pas là précisément la question brûlante de la politique du jour ? N'est-ce pas autour de la question de l'école que s'agite la politique contemporaine, que se rencontrent tous les partis, tous les antagonismes ? Oui, certainement, et notre société fribourgeoise d'éducation et nos hommes politiques s'occupent au fond d'un seul et même sujet sous deux points de vue différents mais non opposés. Il y a donc nécessairement, inévitablement, un point de contact entre la politique catholique et conservatrice et notre association pédagogique ; celle-ci doit aussi exercer sur celle-là une action appréciable à la longue ; il s'agit seulement de savoir si cette action doit s'exercer d'une manière directe ou indirecte.

On ne peut guère résoudre cette question *a priori* d'une manière purement spéculative. Ce sont les circonstances impérieuses du moment qui décident. Quand le feu est à la maison, chacun crie aussitôt : *Au feu, au secours, sauve qui peut,* sans se préoccuper des couleurs politiques dans le travail du sauvetage. De même, dans une bataille, une tactique bien ordonnée sait disposer les différentes armes de manière à ce qu'elles s'appuient mutuellement au lieu de se gêner ou de se contrecarrer.

Sans nous livrer à des considérations politiques sur l'opportunité d'une participation directe à l'action militante de la politique, nous devons constater cependant que dans la réalisation de son programme non politique, la société d'éducation agit comme auxiliaire politique là précisément où ce concours est surtout nécessaire.

On se plaint entr'autres du défaut d'organisation et de direction du parti conservateur. Que cette plainte soit fondée ou non, ce n'est point la plus grave lacune que nous ayons à signaler ici, au point de vue spécial qui nous préoccupe. Une question importante vient-elle à surgir dans le domaine de la politique fédérale, le parti conservateur est mobilisé en quatre semaines et dirige toutes ses forces polémiques sur la question à résoudre contradictoirement. Sans doute l'organisation pourrait être meilleure, mais elle pourrait être aussi beaucoup plus mauvaise. Le mal capital se trouve ailleurs : il consiste dans l'absence de caractères et de principes qui envahit tout autour de nous les populations naguère les plus fermes ; dans l'indifférence trop coupable pour tout ce qui touche aux intérêts fondamentaux de l'école et de la société ; dans les influences dissolvantes qui s'emparent de la jeunesse et de l'âge mûr à toutes les phases et dans toutes les circonstances de la vie publique.

Comment remédier au mal ? C'est en cherchant à agir sur les mœurs et la vie privée, ce qui n'est pas l'affaire de la presse ni de la politique. Les hommes de parti peuvent bien assembler, organiser, discipliner pour le combat, mais ils groupent ceux-là seu-

lement qui se rangent sous leur drapeau. Quant à convaincre et à gagner de nouveaux adhérents, c'est beaucoup moins leur affaire. La presse politique commence à perdre de plus en plus son efficacité. Elle a déjà répété à satiété tout ce qui peut être dit au point de vue des principes. Cela ne fait plus d'effet, parce que tous les lecteurs en sont saturés et que, d'ailleurs, la jeunesse est beaucoup moins sérieuse, beaucoup plus superficielle, plus dissipée, plus sollicitée qu'autrefois par des distractions de tous genres. Ce n'est pas là sans doute un motif de déposer les armes de la presse ; nous voulons seulement constater qu'il ne faut pas agir uniquement par la presse.

Le vrai et efficace moyen de salut consiste à réveiller et à fortifier chez le peuple, dans les familles, parmi la jeunesse, la véritable vie catholique, le sentiment religieux catholique. Car les vrais catholiques sont naturellement de bons citoyens conservateurs, et l'on n'aura pas de peine à les prémunir contre les inconvénients et les dangers des écoles mixtes ; tandis que chez un ignorant, un indifférent, cela n'aboutit pas. Si la société d'éducation réussit à agir sur l'éducation domestique et sur l'éducation publique dans un sens chrétien et catholique, si elle obtient qu'un plus grand nombre de parents élèvent bien leurs enfants, qu'un plus grand nombre d'instituteurs enseignent dans un bon esprit, elle réalisera certainement un but politique louable sans faire de la politique; elle rendra plus de services à la bonne politique que les publicistes et les politiciens de profession. Le rapport naturel entre la politique et la société des instituteurs est à peu près le même que celui qui existe, par analogie, entre les semailles et les moissons, ou si l'on préfère entre l'école de recrues et le champ de bataille.

Une grande circonspection est toutefois indispensable à la société d'éducation à l'égard de sa vie extérieure : il est à désirer qu'elle trouve accès dans ces milieux où son activité serait le plus nécessaire, chez les catholiques chancelants, tièdes ou indifférents ; chez beaucoup de parents et d'instituteurs qui ne sont pas mal disposés au fond, et qui ne demanderaient qu'à être stimulés et bien dirigés. De ces parents et de ces instituteurs, il y en a un très grand nombre en deçà et au delà de la ligne de partage entre la politique et l'école. La société d'éducation ne doit donc pas avoir un caractère politique trop accentué dans une certaine direction exclusive, si elle ne veut pas s'exposer à rétrécir considérablement son cercle d'action et d'influence et à rencontrer des susceptibilités qu'elle doit prudemment ménager.

Nous n'entendons point dire par là qu'il faut établir une limite infranchissable entre la politique et la société d'éducation, et placer celle-ci sur un lit de Procuste. Non, la société d'éducation doit traiter toutes les questions scolaires, lors même que ces questions toucheraient à la politique. Les membres de la société peuvent même isolément s'occuper activement de questions politiques selon les circonstances. Mais la société d'éducation, comme

telle, doit tenir la main ferme et ne dévier ni à droite ni à gauche du but de son institution et n'entrer en lice que lorsqu'elle y sera obligée pour sa défense. *(Le Chroniqueur.)*

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

Instruction civique

I. Importance.

Par suite des usages qui commencent à prévaloir aujourd'hui dans nos mœurs et des modifications successives introduites dans nos institutions politiques, tout homme peut être appelé à chaque instant à exercer ses droits de, citoyen soit par sa participation aux votations publiques, soit par son concours direct dans les assemblées communales. Or, comment remplirons-nous nos devoirs en connaissance de cause, si nous ne sommes pas initiés au jeu de nos institutions politiques, si nous ignorons nos droits et nos devoirs civiques ? Ou nous nous désintéresserons sur les questions si importantes, si décisives pour l'avenir des jeunes générations, et alors, si l'abstention s'étend, le pays ne manquera pas d'être livré bientôt aux agissements de quelque faction, ou bien, si nous ne connaissons pas nous-mêmes nos devoirs, au lieu de prendre conseil de notre conscience et des intérêts publics, nous tomberons à la merci des intrigants qui exploiteront à leur profit notre bonne foi et notre simplicité.

Si aujourd'hui nous voyons de grandes nations déserter le parti de l'ordre pour s'abandonner aveuglément aux caprices et aux passions de quelque minorité ambitieuse ; si le suffrage universel, qui devrait servir d'organe aux sentiments religieux et aux intérêts matériels des masses, n'est plus qu'un engin dangereux au moyen duquel les plus audacieux escaladent le pouvoir, c'est que les peuples furent appelés à exercer des droits avant d'y être suffisamment préparés : ils méconnaissent la responsabilité qui en découle et ils ne comprennent point encore que le scrutin est une arène où se jouent les destinées de la patrie et où la vénalité et la félonie ne sont pas moins déshonorantes, pas moins criminelles que sur un champ de bataille. Les conséquences d'un simple bulletin de vote sont souvent plus graves que celles d'un coup de feu contre l'ennemi.

Il appartient à l'instituteur de former la conscience du futur citoyen, en lui apprenant à ne jamais faire de ses votes une vile question de marchandage et à ne prendre conseil que de ses principes religieux, de sa conscience et de ses intérêts matériels.

Lorsque les électeurs seront assez pénétrés de la gravité de leurs actes publics, pour ne plus mettre leurs suffrages à l'encan,